



Paris, le 13 septembre 2021

BERSAY conseille le premier fonds à impact d'investissement dédié aux industries culturelles et créatives dans le cadre de la rénovation du Hangar Y

Les départements Corporate, Fiscal et Immobilier de BERSAY ont accompagné le fonds ArtNova dans le cadre du financement de la réhabilitation du site historique du Hangar Y, et son parc de 10 hectares, à Meudon.

ArtNova est le premier fonds à impact d'investissement dédié aux industries culturelles et créatives. Créé en 2020 par Frédéric Jousset, cofondateur de Webhelp, le fonds a pour objectif d'élargir les publics de la culture. Frédéric Jousset est notamment administrateur de l'École Nationale des Arts Décoratifs, mais aussi du Louvre depuis 2016.

Le Hangar Y a été construit à l'origine sur le Champs-de-Mars pour l'exposition universelle de 1878. Il a ensuite été détruit, puis remonté à Meudon. Avec 70 mètres de long, 44 mètres de large et 22 mètres de haut, il est le plus grand hangar à dirigeable du monde encore debout et est classé monument historique depuis 2000.

BERSAY a assisté Art Nova dans le cadre de l'acquisition de la totalité du capital et des droits de vote de CPO Immobilier. ArtNova et l'un des vendeurs sont tous deux associés dans une nouvelle structure destinée à opérer dans un ensemble immobilier. HY-Immobilier (filiale à 100% de CPOI) détient un bail emphytéotique sur le Hangar Y.

Frédéric Jousset, via ArtNova, s'est engagé à réhabiliter le site historique du Hangar Y et son parc de 10 hectares à Meudon pour en faire un lieu culturel, artistique et événementiel incontournable. Fermé au public depuis une quarantaine d'années, il devrait rouvrir ses portes en septembre 2022. Une fois rénové, le Hangar Y pourra accueillir jusqu'à 2.500 personnes.

ArtNova était conseillé par BERSAY avec une équipe composée de Jérôme BERSAY, Anya HRISTOVA et Doris CAYON sur les aspects corporate ; Alain JOUAN et Raphaël DESMAZIERES sur les aspects fiscaux ; et Charles KOSKAS sur les aspects relatifs au droit immobilier. Les vendeurs étaient conseillés par les cabinets Koehler-Magne Serres (Lionel KOEHLER-MAGNE et François SERRES) et Baker McKenzie (Antoine CAILLARD).

A propos de Bersay

Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.

Bersay regroupe une quarantaine d'avocats et de juristes offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires. Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998. Cette démarche, au cœur de son projet d'entreprise, a notamment permis au Cabinet de soutenir un fort développement ces dernières années.

Pour plus d'informations : [bersay.com](https://www.bersay.com)



Contact presse

Constance BLANC

Consultante Relations Médias

constance@evidemmentagence.com